

concupiscence de la chair et contre l'orgueil qui sont si répandus. A eux de rappeler leur prochain à la pratique des préceptes de l'Évangile; ils l'obtiendront moins difficilement s'ils observent scrupuleusement leur sainte Règle que leur Fondateur appelait "le livre de vie, l'espérance du salut, la moelle de l'Évangile, la voie de la perfection, la clé du paradis, le pacte de l'éternelle alliance." (Th. de Celano, *Leg.*, II, 208.) Que le Patriarche séraphique ne cesse de protéger du haut du ciel la vigne qu'il a plantée de ses propres mains, qu'il fortifie de la sève de la charité sa multiple descendance, afin qu'ayaant tous "un même coeur et une même âme", ses fils s'adonnent avec zèle au renouvellement de la famille chrétienne.

Quant aux vierges du second Ordre qui partagent "la vie angélique qui doit à Claire son éclat", qu'elles continuent d'être comme des lis dans les parterres du jardin du Seigneur, à répandre leur parfum et à plaire à Dieu par la blancheur immaculée de leur âme. Que par leur intercession les coupables viennent en bien plus grand nombre implorer la clémence du Christ Seigneur et que le retour de ces enfants à la grâce divine et à l'espérance du salut éternel multiplie les joies de Notre Mère l'Eglise.

Nous faisons enfin appel aux Tertiaires, réunis dans des communautés régulières ou vivant dans le monde, pour qu'ils s'efforcent aussi par leur apostolat de hâter les accroissements spirituels du peuple chrétien. Dès les débuts, cet apostolat leur mérita, de la part de Grégoire IX le titre de soldats du Christ et d'autres Macchabées; de nos jours, il a la même importance pour le salut commun, pourvu que, formés à l'image de leur Père, ils portent, à travers le monde, où leur nombre s'est multiplié, l'innocence et l'intégrité des moeurs. Nos prédécesseurs, Léon XIII, dans l'Encyclique *Auspicato* et Benoît XV dans l'Encyclique *Sacra propediem* exprimaient aux évêques de l'univers catholique un vif souhait, dont Nous aussi, Vénérables Frères, Nous attendons la réalisation de votre zèle pastoral: Nous désirons que vous favorisiez, de toute manière, le Tiers-Ordre franciscain, en enseignant à votre troupeau, — par vous-mêmes ou par des prêtres formés et entraînés au ministère de la parole — en quoi consiste cet Ordre d'hommes et de femmes vivant dans le monde, quelle estime il mérite, combien il est aisé d'entrer dans la Fraternité et combien facile l'observation de ces lois très saintes, l'abondance des indulgences et des privilèges dont jouissent les Tertiaires; enfin, l'immense utilité du Tiers-Ordre pour les individus et pour la communauté. Persuadez à ceux qui ne sont pas inscrits dans cette noble milice de s'y engager cette année même; quant à ceux auxquels leur âge ne permet pas encore cet acte, qu'ils s'y ins-